

Réussir cette année

Ce document est à placer au début du classeur de Physique.

Le BTS Cybersécurité a pour objectifs principaux :

- Votre préparation à la poursuite de vos études (Licence Pro, ATS...) grâce notamment, à la présence de disciplines « théoriques »,
- Votre préparation à l'entrée dans la vie active grâce à une formation « technique ».

Notre formation se déroule dans les locaux d'un lycée : la première étape de votre formation est d'intégrer le fait que vous êtes **étudiant** et non plus lycéen.

La section BTS permet de vous suivre, de vous accompagner davantage que dans d'autres formations mais l'équipe d'enseignants attend de vous une maturité et une motivation face au travail.

Posez-vous la question « **En quoi cette formation m'est-elle nécessaire ?** » et non plus, « Est-ce que j'aime cette matière, cette formation ? ».

Une fois que vous aurez compris qu'une formation vous est nécessaire, vous n'aurez plus à vous poser de questions sur votre « motivation ».

Afin d'assurer votre réussite et celle des membres de la classe, en cette première année de STS Cybersécurité, il est nécessaire de suivre ces règles essentielles :

0. **Vous devez avoir votre matériel pour chaque séance** : votre calculatrice, un classeur grand format avec 5 sous parties (Cours, TP, TD, Fiche synthèse, DS), des feuilles petits carreaux perforées simples et doubles, des stylos, une grande règle.
1. **Tout retard ou absence doit être régularisé et justifié**. La justification doit être présentée au professeur lors de la séance suivante. Sans justification visée par le CPE, vous ne pouvez pas entrer en classe.
2. **Entre deux heures, aucun retard n'est accepté** : la deuxième sonnerie correspond à la fermeture de la porte. Une fois cette porte fermée, vous ne pouvez plus entrer et vous devez attendre l'heure suivante.
3. **Chaque séance manquée doit être rattrapée pour la séance suivante** : aucune excuse du type « j'étais absent » pour un devoir surveillé n'est valable.
4. **L'absence à un DS (ou au BTS blanc) entraîne un zéro**. Un certificat médical doit m'être communiqué rapidement : vous devrez alors rattraper le DS sur un créneau horaire libre.
5. Un **travail** préparatoire d'un TP **non rendu** entraîne un **zéro**. Une fiche « synthèse » non rédigée entraîne une heure de retenue.
6. Afin d'apprendre à être concentré, **les téléphones portables doivent être en mode silencieux** et au fond du sac. Tout étudiant pris avec son téléphone se voit confisquer l'objet. **Il est interdit de recharger son téléphone durant les séances**. Les écouteurs doivent être rangés avant d'entrer en classe.
7. **Aucune insulte entre étudiants n'est admise**.
8. **Les attitudes inadéquates au déroulement de la séance** : chaque interruption pour reprendre un étudiant pénalise l'ensemble. Au bout de deux remarques au même étudiant dans la même séance, l'étudiant est exclu, avec un travail à effectuer en permanence.

Ces règles fixent un cadre adéquat au bon déroulement des séances afin d'assurer la réussite de tous. Vous devrez aussi fournir bien d'autres efforts chez vous.

L'évaluation de vos travaux :

1. Le travail doit être régulier :

Vous devrez relire et assimiler le travail effectué entre deux séances. De nombreuses vidéos devront être visualisées avant ou après les séances.

Pour la plupart des séances de TP, vous devrez effectuer un travail préparatoire personnel : il sera vérifié et noté par l'enseignant.

A la fin de chaque chapitre, vous devrez rédiger une fiche « synthèse » : elle sera vérifiée par l'enseignant.

2. Les évaluations :

- Les séances de travaux pratiques : vous serez évalués sur votre travail en TP régulièrement
- Les devoirs surveillés : entre 30 et 55 minutes sur un programme établi une semaine à l'avance

Les devoirs surveillés sont rendus une semaine après, jour pour jour.

Le professeur est disponible pour vos questions et des explications supplémentaires à la fin des séances.

Lors de l'examen à la fin de votre deuxième année, la Physique fait partie des épreuves :

- E4 spécialité IR: Étude et conception de réseaux informatiques (1h30 sur 6h00)
- E4 spécialité ER: Étude et conception de produits électroniques (2h00 sur 6h00)
- E5 en CCF continué (« Exploitation et maintenance de réseaux » pour les IR et « Mise en œuvre de réseaux » pour les ER)
- E6 : projet de seconde année

Les séances d'accompagnement personnalisé :

Votre présence est obligatoire (selon le planning mis en place dans la classe). Ces heures nous permettent de revenir sur des notions mal comprises ou d'approfondir. Ne pas hésiter à faire part de vos besoins au professeur à l'avance.

Contenu numérique des séances :



www.physique-btsciel.fr

Les séances de travaux pratiques :

0. Votre place dans la salle est déterminée par un tirage au sort réalisé en entrant dans la salle.
1. Lors de votre arrivée sur la paillasse, pensez à signaler toute dégradation au professeur.
2. Le matériel doit être rangé à la fin de la séance : l'emplacement des câbles électriques est à respecter.
3. Ne pas se pencher, et passer le bras au-dessus du matériel. Ne pas faire de geste brusque.
4. Ne pas encombrer les allées. Ranger les sacs sous les tables
5. Tenir la paillasse dégagée et en ordre.
6. Ne jamais manger ou boire.
7. Écouter, lire et respecter consciencieusement les consignes d'utilisation du matériel.
8. Lors des impressions, veillez à économiser le papier : deux pages sur une peut être souvent suffisant.

Pour me contacter :

Je vous communique mon adresse courriel professionnelle :

arnaud.brugere@ac-lyon.fr

Vous pouvez aussi l'utiliser pour des questions sur le cours, les exercices etc.